Numéro 23 - hiver 2014

VitryMag

Champagne et Der

LE HAMOIS FEU VERT AU CENTRE COMMERCIAL

LE PLAN D'AVENIR POUR L'HÔPITAL

FELLAG ONE MAN SHOW À VITRY

Retrouvez Vitry-le-François sur **facebook**

NOËL À VITRY

du 10 au 31 décembre 2014

CONCERTS, SPECTACLES,
BALADES EN CALÈCHE,
MARCHÉ ET PARADE DE NOËL,
ATELIERS, LECTURES,
AUTOMATES,
PISTE DE BOBSLEIGH...

Renseignements : 03 26 41 22 77 • animation@vitry-le-francois.net
facebook.com/vitrylefrancois • www.vitry-le-francois.net

Vitry le François champagne fm UCIA VITRY Union des Commerçants, Industriels et Artisans

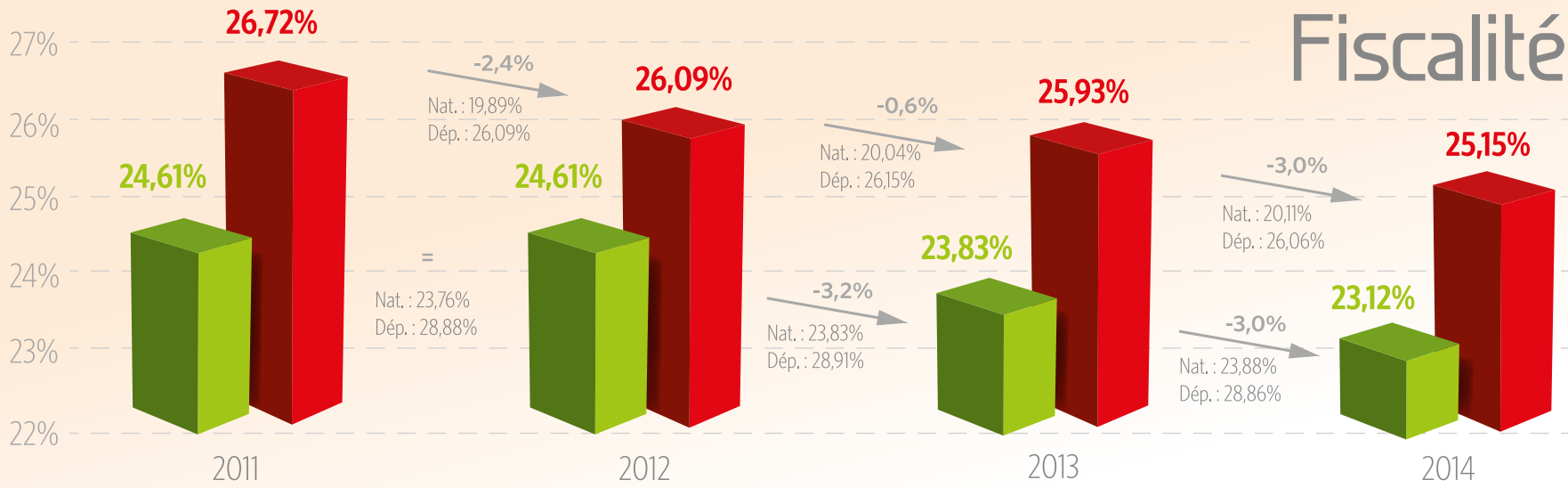

Bonnes fêtes à toutes et à tous

Jean-Pierre BOUQUET
Maire de Vitry-le-François
Président de la communauté de communes Vitry, Champagne et Der

C'était un peu comme un cadeau de Noël avant l'heure. Les Vitryates et les Vitryats qui payent des impôts locaux auront apprécié : la baisse du taux de la taxe d'habitation ces trois dernières années (et celle de la taxe foncière sur le bâti) se traduit par une baisse concrète sur leur feuille d'impôts. Mieux, les Vitryates et les Vitryats qui sont mensualisés vont même recevoir un chèque compris entre 10 et 20 € pour rembourser ce qu'ils ont versé en trop.

Autant dire que la politique d'économies que nous menons, au niveau de la Ville comme de la communauté de communes, paye, alors même que l'évolution des dotations de l'Etat aux collectivités locales interpellent les gestionnaires locaux.

C'est d'autant plus appréciable que nous poursuivons une politique d'investissements qui vise à rendre notre territoire plus attractif - et aussi à donner du travail aux entreprises locales, notamment dans le bâtiment et les travaux publics -.

Ainsi, le premier coup de pioche du chantier de la future médiathèque Albert Camus a été donné le 9 décembre dernier et, avec lui, c'est tout un nouveau quartier qui va voir le jour, le quartier du Vieux Port, avec des bureaux et des logements en location ainsi qu'une résidence dédiée aux séniors.

Au Hamois, les relogements des personnes concernées se poursuivent dans la concertation sous l'égide de la « Maison de l'Enfance ». Nous allons ainsi pouvoir démarrer la construction de la nouvelle caserne, mais aussi des logements pour les gendarmes qui assurent notre sécurité. C'est une bonne chose. Ce programme permet au Foyer rémois et à Vitry Habitat d'enclencher les opérations de rénovation du quartier du Hamois. Il avait été laissé de côté lors du premier Programme de Rénovation Urbaine, il va connaître à son tour des améliorations bien nécessaires, à commencer par la reconstruction du centre commercial, désormais financée malgré toutes les embûches.

Il faut être clair : une ville doit changer en mieux. Ceux qui poussent à s'opposer au changement dans le quartier du Hamois - ou ailleurs - ne rendent pas service aux habitantes et aux habitants. Ils préfèrent tenir un discours défaitiste, plutôt que de se retrousser les manches et de se mettre au travail dans l'intérêt de toutes et de tous. Heureusement, des investisseurs solides, publics et privés, croient au futur de notre ville et ont commencé à financer la transformation du Hamois.

Il en va de même des entreprises qui se créent sur notre territoire et dont nous parlons dans ce numéro du « Vitry Mag » : Soten et Solutech sont deux sociétés spécialisées dans la transition énergétique et les économies d'énergie. Un secteur d'avenir, et dans lequel la communauté de communes Vitry, Champagne et Der va jouer un rôle de plus en plus majeur depuis la signature avec EDF, en janvier dernier, du premier accord en France pour le développement d'un « Système Énergétique Décentralisé ».

L'enjeu ? Tout simplement faire du Pays Vitryat un territoire qui dépense moins en consommant mieux grâce aux énergies renouvelables - des éoliennes aux unités de méthanisation en passant par les chaufferies biomasse - mais aussi en travaillant à une optimisation des logements.Nous inscrivons nos projets dans la « transition énergétique ». Quand on sait que, rien que dans le Pays Vitryat, 7 000 logements individuels sont concernés, on mesure mieux l'avantage en termes d'économies pour les habitants, mais aussi de travail pour les artisans et leurs employé(e)s.

La transition énergétique est le secteur économique où le potentiel de création d'emplois est le plus important et c'est pourquoi nous avons choisi de faire de Vitry-le-François et de sa communauté de communes le territoire le plus en pointe de notre région dans ce domaine.

Alors, oui, il est facile de se complaire dans un discours de crise et de résignation. Mais ce n'est pas ce que nos concitoyens attendent des responsables qu'ils ont élus pour les représenter à la tête de la mairie et de la communauté de communes. Ce que les Vitryates et les Vitryats veulent ce sont des solutions concrètes à leurs problèmes, des aides, le cas échéant, mais aussi et surtout, un espoir raisonnable basé sur le changement et l'ouverture aux autres.

Pour ces fêtes de fin d'année qui sont l'occasion de nous retrouver tous en famille, je vous invite à partager avec vos proches ce message d'espoir.

Et je vous souhaite à toutes et à tous, un joyeux Noël et de bonnes fêtes.

Recensement 2015

Le recensement national 2015, organisé sous l'égide de l'INSEE, sera effectué à Vitry-le-François par 4 agents recenseurs mandatés par la Mairie entre le 15 janvier et le 21 février 2015. A partir du 7 janvier, les 4 agents effectueront une tournée de reconnaissance auprès des 603 foyers concernés. De plus, un courrier sera adressé par voie postale à chacune des familles.

Nouveauté en 2015 : lors du rendez-vous fixé, le recensement pourra s'effectuer directement sur internet avec l'assistance de l'agent recenseur. Lors du traitement des questionnaires, les informations restent anonymes : votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. De plus, les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel.

SOMMAIRE

p.4-5 ..... Le Hamois
p.6-7 ..... Le service public de santé se renforce au niveau du territoire
p.8 ..... Le contrat local de santé
p.9 ..... Le S.E.D. du pays vitryat
p.10 ..... Service de l'eau potable : la télérelève arrive
p.11 ..... Développement de la déchetterie
p.12-13 ..... La Fabrique vers l'avenir
p.14 ..... Économie Sociale et Solidaire
p.15 ..... L'Espace Métiers du Pays Vitryat
p.16 ..... Collecte des déchets et citoyenneté
p.17 ..... Travaux dans les écoles
p.18-19 ..... De grands projets à Vitry-le-François
p.20 ..... Le Rallye Monte Carlo à Vitry
p.21 ..... EPCC Bords 2 Scènes
p.22 ..... Les Concerts de Poche 2015
p.23 ..... Expression politique

Mag' Vitry-le-François • Bulletin d'information municipal de la Ville de Vitry-le-François
BP 420 • 51308 Vitry-le-François Cedex • tél. : 03 26 41 22 77 • www.vitry-le-francois.net
Directeur de publication : Jean-Pierre Bouquet • Crédits photos : Mairie de Vitry-le-François et Communauté de Communes de Vitry, Champagne et Der et Fotolia, D.R.
Mise en page : Thomas Sturm Dépôt légal : Décembre 2011/Janvier 2012
Impression : Numérique Impression Châlons Communication

Le Hamois
Renouvellement urbain

Le projet d'ampleur de rénovation du Hamois est sur les rails. Prévu sur plusieurs années, il s'agit d'une opération qui transformera en profondeur le visage du quartier. Le plan s'articule autour de la construction de la nouvelle caserne de Gendarmerie, de son quartier de logements et de la rénovation du centre commercial. Les déconstructions d'immeubles vétustes programmées entrainent le relogement de 169 familles. Près de la moitié d'entre elles ont déjà accepté les propositions du bailleur. Toutes les transformations et les chantiers à venir sont le fruit d'analyses de terrain et visent à rendre le cadre de vie agréable dans le quartier tout entier.

Nouvelle caserne de gendarmerie

« Sécurité, prévention, citoyenneté, tranquillité publique »

L'implantation de la nouvelle caserne de gendarmerie permet de lancer le programme de requalification du quartier. Le projet a été validé définitivement par un courrier reçu en Mairie et signé de la main de Manuel VALLS, alors ministre de l'Intérieur. L'Etat a donc pris un engagement ferme. La construction de la gendarmerie et du quartier de logements va représenter une source importante de financement pour le Foyer Rémois.

Les travaux préparatoires sont en cours

Après la publicité de l'opération dans le cadre d'un marché public le 5 mai 2014, et plusieurs réunions de la Commission d'Appel d'Offres, le candidat retenu pour la construction de la gendarmerie sera officiellement désigné le 19 janvier 2015.

Rénovation du centre commercial

Le financement est assuré

C'est officiel, la Ville de Vitry-le-François a obtenu au titre de la Dotation de Développement Urbain (DDU) une subvention de 400 000 € pour la rénovation du centre commercial du Hamois par l'EPARECA. Créée en 2009, la DDU bénéficie en 2014 à 120 villes éligibles, dont Vitry-le-François. Elle aide les collectivités bénéficiaires à améliorer la qualité des équipements publics et l'offre de services rendus aux habitants des quartiers prioritaires définis par la politique de la ville. Cette subvention complète le financement du projet de rénovation et donne le feu vert à la mise en oeuvre du programme. C'est d'autant plus important que cette opération, longtemps attendue par les habitants et les commerçants, constitue l'un des points centraux du programme global de rénovation du Hamois.

Relogement

Le plan de relogement est une phase essentielle préalable à la rénovation du quartier. En effet, la requalification prévoit, pour de nombreuses raisons évoquées ci-dessus, la déconstruction de plusieurs bâtiments. Le suivi des familles dans la démarche de relogement est assuré par la Maison de l'Enfance de Reims. Deux interlocutrices sont présentes sur le terrain, au plus près des familles. Elles sont ainsi à même de comprendre toutes les difficultés propres à chacun et de proposer des solutions adaptées à toutes les situations. C'est par le dialogue, en amenant des propositions concrètes et réalistes que les deux agents sont parvenues en quelques mois à satisfaire la grande majorité des foyers.

Lors d'un bilan provisoire réalisé le 28 novembre 2014, les chiffres étaient plus qu'encourageants puisque **près de la moitié des relogements sont déjà effectués ou planifiés** :

- 169 familles à reloger au total
- 158 ménages rencontrés, soit un taux de contact de 92%
- 75 relogements conclus déjà réalisés ou en passe de l'être, soit 44%
- 8 propositions en cours (5 %), dont 1 pour la résidence «personnes âgées».

Les référentes du relogement sont présentes sur le terrain lors de permanences hebdomadaires le mardi matin de 9h à 12h au 325 les Merles :

- 19 permanences tenues depuis fin juin 2014
- 250 locataires reçus, soit une moyenne de 13 locataires par permanence

Contact : **Jessie ADAM • 07 86 71 39 83 • j.adam@maisondelenfance.fr**

Projet de renouvellement urbain

Analyse de la situation, définition des objectifs et des travaux à effectuer

Localisé au nord de Vitry-le-François, le quartier du Hamois est situé à proximité du centre-ville.
Sans être enclavé, il est néanmoins déconnecté de son environnement proche.
Le quartier est desservi par deux axes :

- L'axe nord-sud : la rue Abraham Moivre reliant le Hamois directement au centre-ville en traversant le quai Saint-Abdon.
- L'axe est-ouest : la rue Emile Paillard donnant sur le Faubourg de Châlons et la N44, artère au trafic dense et desservant la ville par le nord.

A l'ouest et au nord, le quartier est bordé par des canaux, offrant un cadre paysager agréable, mais qui isolent le Hamois.

Un environnement attractif à valoriser
Deux grands espaces verts publics, le parc Léo Lagrange et le square Saint-Abdon sont liés géographiquement au quartier. Leur accès peut être encore optimisé afin d'ouvrir de plus grande perspectives de verdure. D'autres espaces verts confidentiels ou résidentiels sont enclavés entre les immeubles. Ces zones agréables doivent être mises en valeur. Afin d'instaurer une continuité paysagère, il faut créer du lien entre ces zones vertes, favoriser les liaisons douces, telles que les pistes cyclables, les sentiers destinés aux piétons...

Ouvrir l'espace
Le quartier est agencé autour des rues Emile Paillard et Abraham Moivre. La structure secondaire crée des îlots. Toutefois, l'espace urbain doit s'ouvrir davantage à la lumière et à la circulation douce.
Le projet prévoit d'éclaircir la structure résidentielle parfois labyrinthique. C'est pourquoi la démolition de certaines tours s'avère bénéfique.

Relance du commerce de proximité
L'offre commerciale dans l'environnement proche du quartier est attractive. Elle se trouve toutefois au-delà des grands axes de circulation. C'est pourquoi le centre commercial au coeur du Hamois dont l'état actuel est peu flatteur va faire l'objet d'une rénovation complète.

Le nord du quartier : rénovation en profondeur

Le nord du Hamois accueille la plus forte densité d'îlots et les plus hauts bâtiments. Le taux de vacance structurelle dans les immeubles est actuellement évalué à 40%. Le projet de création d'un environnement pavillonnaire changera radicalement le visage de cette zone. Des espaces verts vont remplacer les aménagements extérieurs constitués majoritairement de béton ou de bitume. L'offre de stationnement, actuellement déficitaire, sera considérablement développée pour le confort des automobilistes mais aussi pour dégager les futures voies piétonnes et pistes cyclables. Les rues actuelles sont souvent étroites et coincées entre de hautes constructions. Le futur agencement de la circulation sera beaucoup plus ouvert et fluide.

A terme la stratégie d'évolution prévoit un nord du quartier entièrement renouvelé en lien avec les potentiels paysagers du site :

- quartier structuré par les espaces verts et les liaisons paysagères
- création de squares de proximité
- création de continuités paysagères
- multiplication des espaces de verdure (éco cité jardin)
- limitation de la présence de la voiture (création de liaisons douces)
- traitement des eaux de pluie par des noues, bassins
- ouverture sur le quartier et mise en scène du parc Léo Lagrange
- offre de logements individuels en lien avec l'environnement

Le sud du quartier : un potentiel à valoriser

Le sud du quartier nécessite l'activation de ses potentiels par des actions fortes ciblées. La densité de constructions et la densité de population sont inférieures à la partie nord. Les bâtiments sont plus bas (moyenne de 5 étages), même s'ils restent plus élevés que la moyenne vitryate qui se situe autour de 3 étages. Les immeubles sont disposés autour de coeurs d'îlot végétalisés. L'offre de stationnement, déficitaire tout comme au nord, devra donc être revue à la hausse. Même si les rues sont plus dégagées, certaines perspectives restent fermées et créent une impression de densité. La requalification prévoit donc d'ouvrir l'espace par des opérations ciblées.

L'objectif est un quartier au sud restructuré, réhabilité, requalifié, et conforté dans son fonctionnement résidentiel :

- création d'une structure publique claire et qualifiante
- clarification de la structure résidentielle labyrinthique
- création de squares de proximité pour l'ensemble des bâtiments
- ouverture des perspectives bouchées créant l'impression de densité
- création de continuités paysagères reliant les différents espaces verts
- création d'îlots résidentiels clairs organisés autour d'un jardin central
- création d'aires de stationnement résidentiel dans les secteur déficitaires
- réhabilitation de l'ensemble du patrimoine conservé

De nouveaux internes intègrent l'hôpital vitryat

Le service public de santé
se renforce au niveau du territoire

Le centre hospitalier de Vitry-le-François a finalement retenu le CH de Saint-Dizier comme partenaire privilégié pour son projet de santé, et notamment le travail entre le centre périnatal de proximité et la maternité. Les coopérations définies permettent le renforcement du service public de santé et assurent sa pérennité dans notre ville et sur notre territoire.

En août 2014, le centre hospitalier de Vitry-le-François a demandé aux CH de Châlons-en-Champagne et de Saint-Dizier de lui faire des propositions de partenariat pour la mise en œuvre de son projet de santé. L'étude de ces propositions a amené les instances du CH de Vitry-le-François et l'Agence Régionale de Santé à retenir le CH de Saint-Dizier comme partenaire privilégié.

Partenariat avec Saint-Dizier

Le choix du centre hospitalier de Saint-Dizier a été motivé par deux raisons principales :

- il s'inscrit résolument dans la perspective d'une stratégie commune et d'une coopération très intégrative, avec une gouvernance à la hauteur des enjeux
- il répond à un plus grand nombre de besoins exprimés en faisant des propositions dans chaque domaine : le centre périnatal de proximité, la chirurgie, les spécialités médicales, mais aussi la gériatrie et les soins de suite et de réadaptation (SSR)

Compte tenu des difficultés majeures rencontrées par le CH de Vitry-le-François en matière de démographie médicale, ces coopérations se traduiront par des mises à disposition de personnel médical et/ou para-médical par le CH de Saint-Dizier (en fonction des besoins), ainsi que par la constitution d'équipes communes. Par nature mieux dimensionnées, elles vont permettre de favoriser les recrutements nécessaires à venir.

Spécialités médicales et chirurgicales communes

- **Chirurgie :** chirurgie digestive, ORL, anesthésie, orthopédie, ophtalmologie
- **Spécialités médicales :** création d'un pôle multi-sites, urgences, nutrition et diabétologie (l'hôpital de Vitry-le-François sera chef de file sur cette spécialité), cardiologie, pneumologie, dermatologie, cancérologie / hématologie, néphrologie

Par ailleurs, ce type de coopération doit permettre de mutualiser des moyens et ainsi générer des économies bénéfiques aux deux établissements.

Coopérations avec Châlons-en-Champagne

Dans le même temps le CH Vitryat poursuit les coopérations existantes avec le CH de Châlons-en-Champagne dans les domaines des urgences et de certaines spécialités chirurgicales.

De son côté, le centre hospitalier de Châlons-en-Champagne va mette en œuvre les propositions qu'il a faites pour améliorer les coopérations existantes concernant les domaines suivants :
- les urgences
- l'urologie
- la chirurgie viscérale
- la gastro-entérologie

L'ensemble de ces coopérations va permettre au CH de Vitry-le-François de proposer un projet de santé adapté aux besoins de la population locale dans tous les domaines fondamentaux de la médecine, de la chirurgie et des soins spécialisés.

Salle de kiné (soins de suite et de réadaptation)

Salle d'attente consultation

Les orientations médicales de Vitry-le-François

Les grandes orientations de l'hôpital de Vitry-le-François ont été définies par les équipes médico-soignantes.

Dans le secteur femmes-enfants, la transformation de la maternité en CPP va se faire de manière à assurer la continuité de la prise en charge des femmes et des enfants :
• hospitalisation en pédiatrie
• prise en charge des Interruptions volontaires de grossesse (IVG)
• gynécologie

Pour la chirurgie, le Centre Hospitalier de Vitry a défini une stratégie médicale à partir des coopérations avec Saint-Dizier et Châlons-en-Champagne avec le maintien d'une hospitalisation complète sur un service de 15 à 17 lits et une mutualisation des équipes d'anesthésistes-réanimateurs, d'Infirmiers de bloc opératoire et d'Infirmiers anesthésistes.

L'Unité de Surveillance Continue Polyvalente va mettre en place une **filière post-réanimation**.

L'organisation du **service des urgences** initié depuis presque un an avec le Centre Hospitalier de Châlons-en-Champagne est confortée.

Dans la continuité de la création de l'hôpital de jouer pour les bilans du diabète en septembre dernier, le développement de la **nutrition et de la diabétologie** est devenu une priorité qui permettra de faciliter la mise en œuvre d'une filière nutrition au sein de l'établissement. Il en sera de même pour la cardiologie et le Service de Soins de Suite et Réadaptation cardiovasculaire.

Le développement de la **prise en charge des plaies et de la cicatrisation** va être engagé ainsi que le développement de l'hospitalisation de jour et l'éducation thérapeutique.

Le partenariat issu de l'appel à candidature permet également le renforcement des équipes en **pneumologie**.

Le secteur gériatrique va lui aussi être redéfini largement avec l'ouverture d'un « court séjour gériatrique », le développement de la « consultation mémoire », et la réflexion autour de l'hospitalisation de jour en médecine gériatrique. La création d'un « pôle gériatrique » regroupant les services de soins et les structures médico-sociales a pour but de favoriser la mise en place de démarches communes. La création d'une unité d'EHPAD à destination des personnes handicapées vieillissantes, la spécialisation d'une partie du Service de Soins de Suite et Réadaptation pour la rééducation des affections du système nerveux (10 lits de SSR vont être spécialisés dans les traitements post AVC) et la structuration de la démarche palliative font également partie de cette démarche de renforcement du pôle gériatrique qui correspond aux besoins d'une population vieillissante.

La permanence des soins en imagerie médicale sera organisée de manière territoriale dans la constitution d'un partenariat public-privé.

Salle de soins chirurgie

Coopération avec Saint-Dizier : les points concrets

La mise en place du Centre Périnatal de Proximité à Vitry-le-François et son rattachement à la maternité der Saint-Dizier va se baser sur un projet médical commun, cohérent et détaillé, incluant la mise en disposition de personnels si nécessaire, l'apport de compétences spécialisées l'orthogénie (y compris IVG), l'intégration de 3 sages-femmes et de 3 auxiliaires de puériculture du Centre Hospitalier de Vitry-le-François.

La création d'un **pôle multi-site de chirurgie et bloc opératoire** avec le renforcement de l'équipe d'ortho-traumato par un 4e praticien spécialiste en chirurgie de la main, la mise à disposition de praticiens à temps partiel en ORL et ophtalmologie et la création d'équipe commune de médecins anesthésistes.

La définition des coopérations dans les spécialités médicales, par la mise en place de protocoles communs entre les trois Services d'Accueil des Urgences (Vitry-le-François, Châlons-en-Champagne et Saint-Dizier), une aide à la structuration de la **prise en charge du diabète et de l'obésité** (Hôpital de jour et éducation thérapeutique) et des **pathologies thyroïdiennes**.

La création d'un équipe commune de **cardiologie** avec prise en charge de l'éducation thérapeutique pour les insuffisants cardiaques

La mise à disposition d'un praticien à temps partiel en **pneumologie** afin de participer à la filière de cancérologie et d'aider à la mise en place d'une unité de **réadaptation respiratoire** à Vitry-le-François.

La création d'une consultation avancée de **cancérologie** et d'**hématologie** et de lits d'hospitalisation inter-cure de proximité et la formation des équipes de Vitry-le-François à la dialyse péritonéale.

Le groupement de coopération sanitaire (GCS) Nord Haute-Marne et Vitry-le-François actuellement en projet pourrait voir le jour rapidement en pharmacie.

Enfin des comités de suivi stratégique, conseil de pôle multi-site et groupe de travail seront organisés afin d'assurer une gouvernance commune de la coopération entre les établissements avec la définition d'indicateurs de suivi fiable et pragmatique notamment concernant l'activité, les recettes la qualité et la satisfaction.

Cette décision sera conclue par la signature d'un contrat tripartite entre l'ARS, et les Centres Hospitalier de Vitry-le-François et Saint-Dizier, scellant les accords de définition des objectifs, de la gouvernance et des modalités de suivi et d'évaluation de la coopération. L'ARS restant garante du respect des engagements de chacun.

Un Flash Mob pour la lutte contre le sida

Le contrat local de santé

Actions à destination des jeunes

Le 9 décembre 2013, la Ville de Vitry-le-François et l'Agence Régionale de Santé (ARS) ont signé le premier Contrat Local de Santé de la région Champagne-Ardenne. Engageant la Ville pour 3 ans, son objectif est de réduire les inégalités territoriales de santé.

Contrat local de santé

Le contrat local de santé est construit à partir d'un diagnostic participatif partagé élaboré par l'Agence Régionale de Santé, la collectivité territoriale concernée et ses partenaires. Ce diagnostic décrit la situation sanitaire, économique et sociale ainsi que l'offre en santé du territoire.

Par le dialogue et la dimension partenariale qu'il apporte, le contrat local de santé est un lieu d'expression et de démocratie sanitaire, dans la mise en oeuvre concrète d'une démarche santé ciblée géographiquement et adaptée aux besoins de santé des populations les plus vulnérables.

Internet, jeux de hasard... De nouvelles addictions

Les addictions ne sont pas nécessairement liées à la consommation de drogues, de médicaments ou d'alcool. Depuis quelques années, les dépendances aux jeux d'argent, de hasard et à internet sont de plus en plus nombreuses, en particulier chez les jeunes de 15 à 25 ans. La « cyberaddiction » est devenue un véritable problème de santé publique. Face aux enfants concernés, les parents sont démunis, d'où la nécessité pour les professionnels au contact des habitants de se former sur ces nouvelles dépendances afin d'être en capacité de prévenir les risques chez les personnes en difficultés. C'est pourquoi une formation sur ce thème a été organisée par le CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) à Vitry-le-François.

Renseignements : ANPAA 51 (Association Nationale de Prévention en Addictologie et Alcoologie de la Marne) • 03.26.88.30.88 • www.anpaa51.fr

Prévenir l'obésité des enfants

Le surpoids touche de plus en plus d'enfants. Le risque d'obésité jusqu'à l'âge adulte est réel, tout comme celui de contracter certaines maladies telles que le diabète, les pathologies cardio-vasculaires... L'une des principales causes de l'obésité chez les jeunes est le déséquilibre alimentaire.

C'est pourquoi la Maison de la Nutrition a initié sur le territoire vitryat un projet baptisé « les 5 sens et l'alimentation » pour la promotion de la consommation de fruits et légumes. Ce projet, financé depuis 2012, par l'Agence Régionale de Santé a permis à une cinquantaine d'enseignants de maternelle et élémentaire de la circonscription vitryate d'impulser dans chaque école des ateliers sur l'alimentation. Cette opération de sensibilisation auprès de 900 enfants a été possible grâce à l'implication de l'Inspection de l'Education Nationale, de la Ville de Vitry-le-François et la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (DRAAF).

Renseignements : Maison de la Nutrition
03.26.48.00.00 • www.maison-nutrition.fr

En 2015, par un financement du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, les agents spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) et les équipes de cuisine de restauration collective seront eux aussi formés par la Maison de la Nutrition sur l'alimentation de l'enfant. Ainsi, 500 enfants bénéficieront du savoir acquis par leurs encadrants.

Le centre social, structure d'accueil d'enfants, accueillera également un programme de formation intitulé « GOUTer SENS » et financé par Jeunesse et Sport et la DRAAF. Plus de 1000 enfants tireront profit de ce programme. Il s'achèvera en juillet par des animations publiques proposées par un diététicien de la Maison de la Nutrition.

Un flash-mob pour lutter contre le sida

Dans le cadre de la journée mondiale de lutte contre le SIDA, la Mission Locale de Vitry-le-François et le club de gymnastique La Champenoise ont organisé un Flash Mob le 29 novembre sur la Place d'Armes. Après avoir concocté puis mémorisé une chorégraphie lors d'entraînements réguliers au gymnase de la Fauvarge, près de cent personnes ont participé à cette danse collective visant à sensibiliser la population d'une manière dynamique et moderne. La menace du sida est bien réelle auprès de toutes les franges de la population.

Protégez-vous, sortez couvert !

30 projets novateurs dans le Pays Vitryat

Le S.E.D. du pays vitryat

Emplois et économie verte

Le 19 janvier 2014, Vitry-le-François et le groupe EDF ont signé un accord pour faire du Pays Vitryat le premier territoire en France où sera expérimenté le déploiement d'un Système Énergétique Décentralisé (SED). Le Groupe EDF marque ainsi pour la première fois son engagement en faveur de la transition énergétique aux côtés d'une collectivité territoriale. Plus de 30 projets novateurs et créateurs d'emploi sont aujourd'hui concrètement à l'étude sur notre territoire.

Système énergétique décentralisé

Un Système Énergétique Décentralisé c'est d'abord **un programme énergétique intégré et partagé** visant à faire interagir une production autant que faire se peut de proximité avec la consommation locale, en développant notamment le réseau, le stockage et la mobilité des flux. Il s'agit d'optimiser un système énergétique global à la maille d'un territoire précis, en l'occurrence celui de Vitry-le-François et de sa communauté de communes, en développant les infrastructures qui conviennent à ce type de maximisation.

Cette démarche est créatrice d'emplois, impulsant une nouvelle dynamique économique axée sur le développement des filières d'activités spécialisées dans la maîtrise de la demande énergétique (MDE). De plus, la gestion locale de l'ensemble des énergies disponibles vise à en rendre l'usage le plus efficace et le plus économique possible.

Le choix de Vitry-le-François

Le choix de Vitry-le-François pour mener une expérimentation de ce type a été motivé par plusieurs facteurs :

- La volonté des élu(e)s de participer de manière active et volontaire à la transition énergétique, un **esprit pionnier** propre à un territoire qui a développé de longue date des solutions innovantes dans ce domaine (la centrale biomasse de chauffage urbain de Vitry-le-François a longtemps été la plus importante en France).
- L'existence dans le Pays Vitryat de plusieurs unités significatives de production d'électricité et de chaleur alimentées par des **énergies renouvelables** (un parc d'environ 100 éoliennes, une unité de cogénération dans le secteur industriel, plusieurs projets de méthanisation, etc.).

L'accord EDF – Vitry-le-François

L'accord signé par EDF et Vitry-le-François s'inscrit pleinement dans la logique de la future loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte.
D'abord parce qu'il est le premier dans le domaine énergétique à associer concrètement un industriel de premier plan à un projet de territoire, ce qui permet de dégager des moyens significatifs en terme d'ingénierie.
Le Pays Vitryat a ainsi pu procéder à un bilan énergétique complet et élaborer un plan d'action à l'horizon 2020-2030. Ce plan d'action comprend plus de trente de projets concrets *(voir carte ci-contre)*. Celui-ci vise à développer l'usage des énergies renouvelables, à entraîner en même temps une diminution réelle la consommation et une limitation de l'empreinte carbone du territoire entendue en termes de CO^2 émis. Il comporte aussi bien des projets déjà engagés par la collectivité que des projets issus de l'industrie et intègre un important volet consacré au logement.

La mise en place de nouvelles filières dans les domaines concernés vise enfin à créer une dynamique collective de création d'emplois dont la plupart sont, et resteront non-délocalisables.

Pays vitryat : 33 projets dans le cadre du S.E.D.

Service de l'eau potable : la télérelève arrive

A l'initiative de la Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der, une nouvelle organisation de la relève des compteurs d'eau va être progressivement mise en place sur le territoire à partir de 2015. La télérelève, système moderne et innovant, va être déployée dans les communes par Veolia Eau, délégataire du service d'eau potable. Elle permettra à chaque abonné de maîtriser au mieux sa consommation d'eau sans aucun surcoût.

Comment ça marche ?

Un technicien de Veolia Eau prend en charge le changement de compteur de chaque abonné. Par la suite, un réseau de récepteurs est installé sur le domaine public.

L'innovation du service réside dans la communication entre émetteur, récepteur et centre de traitement : un module placé sur le compteur d'eau enregistre en continu les volumes consommés et transmet les données par ondes radios au récepteur local. Ces informations sont ensuite relayées vers un centre de traitement de données. Chaque abonné dispose d'un accès à ses données par internet, par téléphone, ou à l'accueil client de Veolia Eau.

Tous ces services sont inclus dans la prestation de Veolia Eau, sans surcoût pour l'abonné.

Les avantages de la télérelève

La télérelève remplace avec de nombreux avantages les relevés manuels de compteurs et les factures estimatives. En créant son espace client sur internet (sur le site service-client.veoliaeau.fr), chacun pourra consulter l'historique de sa consommation journalière ou mensuelle afin de mieux maîtriser ses dépenses. De plus, il sera possible de paramétrer des « alertes fuites » qui vous informeront immédiatement par mail ou SMS en cas de consommation anormale.

Pour tout renseignement complémentaire

Sur internet, vous pouvez créer votre « Espace client » sur https://www.service-client.veoliaeau.fr et accéder à de nombreuses informations : consultation des factures, qualité et prix de l'eau, souscription gratuite au prélèvement automatique ou à la mensualisation, etc.

Veolia Eau vous accueille à Vitry-le-François
4 route de Vitry en Perthois

N'oubliez pas de vous munir de vos références clients précisées sur votre facture d'eau pour toute demande.

Important

Tous les agents de Veolia Eau disposent d'équipements et de véhicules aux couleurs de l'entreprise. Chaque agent dispose également d'une carte professionnelle et d'une lettre de mission signée du Président de la Communauté de Communes qu'il doit vous présenter. Il est conseillé de ne pas laisser pénétrer chez vous des personnes ne pouvant pas justifier de leur appartenance à la société Veolia Eau. **L'installation de ce nouveau système est incluse dans la prestation de Veolia Eau. Vous n'avez rien à payer à l'agent Veolia Eau qui installera ce nouveau compteur.** En cas de doute, les services Communautaires, Municipaux et ceux de Veolia Eau se tiennent à votre disposition pour vous renseigner.

Agence Veolia : 09.69.32.35.54

Quand le système sera-t-il opérationnel chez moi ?

Le remplacement des anciens compteurs d'eau a débuté à la fin de l'année 2014. Dans chaque cas, les abonnés sont prévenus par voie postale de l'intervention conduite par Veolia Eau. Un second courrier est adressé aux habitants avant la mise en route du système de télérelevé. Ce courrier présente le mode d'emploi du nouveau compteur.

Calendrier prévisionnel de mise en route effective du télérelevé :

Mi-2015 : Ablancourt, Blacy, Bréban, Chapelaine, Coole, Corbeil, Courdemanges, Couvrot, Frignicourt, Glannes, Huiron, Humbauville, Lignon, Loisy sur Marne, Margerie-Hancourt, Marolles, Saint Ouen Domprot, Saint Utin, Sompuis, Somsois, Soulanges et Vitry le François.
Mi-2016 : Arzillières-Neuville
Fin 2016 : Les Rivières Henruel et Saint-Chéron
Mi-2019 : Pringy, Drouilly et Songy
Début 2020 : Maisons-en-Champagne

NB : Ne sont pas concernées les communes d'Aulnay-l'Aître, Bignicourt-sur-Marne et La Chaussée-sur-Marne dans lesquelles Veolia Eau n'est pas délégataire du Service Public, car ces communes relèvent de syndicats intercommunaux et leurs réseaux ne sont pas gérés par la communauté de communes.

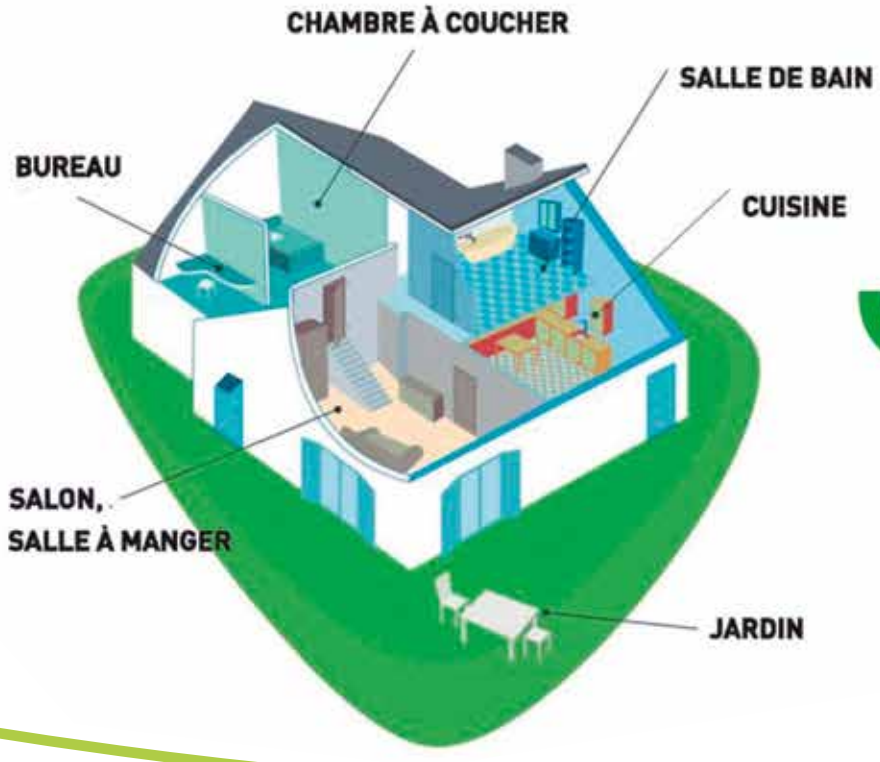

Programme éco-mobilier

Développement de la déchetterie

La nouvelle filière « Éco-mobilier »

En partenariat avec l'organisme national « Éco-mobilier », la déchetterie communautaire de Vitry-le-François propose à ses utilisateurs une nouvelle filière de récupération et de recyclage. Depuis le 1er octobre 2014, une nouvelle benne destinée au mobilier est mise à la disposition des usagers. Matelas, armoires, tables, chaises (...) sont dorénavant collectés. Cette évolution constitue une véritable valeur ajoutée pour la déchetterie en permettant le recyclage de nouveaux déchets.

Mise en place de la filière

Au niveau national, les fabricants de mobilier financent les équipements ainsi que les prestations de collecte et de valorisation. L'intercommunalité met à disposition un point de collecte sur la déchetterie. Elle bénéficie de la mise en place d'une benne et de l'enlèvement gratuit des déchets d'ameublement collectés auprès des particuliers et des professionnels, ainsi que d'un soutien financier pour le maintien du dispositif local.

Selon les estimations, la déchetterie de Vitry-le-François peut produire annuellement 400 tonnes de déchets d'ameublement, une quantité importante qui délestera les bennes classiques « Bois », « Métaux » et « Tout venant » auparavant utilisées pour le mobilier.

Une benne spéciale

La collecte du mobilier se fait par dépôt dans une benne bleue de 30 m³ spécialement prévue à cet effet. Elle est implantée en lieu et place de la benne « papier » qui sera remplacée par un nouveau conteneur installé à l'entrée de la déchetterie où une plate-forme en béton a été aménagée durant l'été.

> **Pour les particuliers : Le dépôt de déchets d'ameublement est gratuit.**

> **Pour les professionnels, le dépôt est gratuit sur présentation de la carte d'adhérent à Éco-mobilier.** Dans les autres cas, l'apport de déchets est pesé et facturé au même tarif que les déchets « tout venant ».

Une benne bleue de 30 m³ est mise en place à la déchetterie

Et après ?

les déchets d'éléments d'ameublement sont évacués de la déchetterie par SITA Est et acheminés vers les différents centres de valorisation :

- Dans les Vosges pour le bois
- En Meurthe-et-Moselle pour la literie
- Dans le Nord pour les meubles rembourrés et les plastiques

Déchetterie
ZI de Vitry-Marolles • Rue de l'Europe • 51300 Marolles
Tél. : 03.26.74.19.65 • www.vitrychampagneetder.fr (rubrique environnement/déchetterie)

Les déchets d'ameublement en France

Chaque année, en France, ce sont près d'un million de tonnes de déchets de mobilier, sur un gisement global de 1,7 millions de tonnes, qui sont enfouis en décharge, notamment la quasi-totalité des matelas, des sièges et rembourrés et une grande part des meubles en bois ou panneaux de particules.
L'objectif fixé par les pouvoirs publics est d'atteindre 45 % de recyclage et de réutilisation à la fin 2015 et 80 % de valorisation pour la fin 2017 afin de réduire la mise en décharge à 20 % maximum.
C'est pourquoi Éco-mobilier s'engage, avec l'ensemble des acteurs de la filière (fabricants, distributeurs, citoyens, collectivités, acteurs de la réutilisation, opérateurs de déchets...), à organiser une filière créatrice de valeur environnementale, humaine et économique dans les territoires.

Que mettre dans la benne ?

Les déchets mobiliers peuvent être de tout type et de tout matériau (bois, panneaux, rembourrés, métalliques, plastiques), quels que soient leur état ou leur taille.

	Benne Eco-Mobilier	Autres bennes
Salon/séjour	Armoire, étagère, buffet, table , meuble TV	Tringle ou rail à rideaux, tapis, stores, rideaux, panier, couverture, abat-jour, luminaire, pots à plantes, porte manteau mural
Chambres à coucher	Table de chevet, commode, coffre, bois et tête de lit, tous lits bébés	Moustiquaire, cintre, miroir, jouet d'enfants
Literie	Sommier, matelas, lit pliant	Oreiller, couette, linge de lit, couffin
Bureau	Bureau, meuble informatique	Corbeille, panier à journaux
Cuisine	Table, caisson, plan de travail	Evier, poubelle, plomberie, corbeille, vaisselle, huche à pain
Salle de bain	Plan de toilette, étagères, armoire, table à langer	Vasque, séchoir, miroir, panier à linge
Jardin/Extérieur	Balancelle, table de camping pliable	Parasol, barbecue, balançoire, composteur, jardinière, pergola
Sièges (rembourrés ou non)	Chaise, chaise longue, tabouret, fauteuil, canapé siège de bureau, pouf	Coussins, siège auto bébé, rehausseur, poussette, transat bébé
Parties de meubles	Plateau et pieds de table, porte de meuble, tréteau	Bouts de parquets, portes, fenêtres, charpentes

Centrale de cogénération biomasse (20 MW) conçue et réalisée par Soten à Saint-Louis (68)

La Fabrique vers l'avenir

Développement économique et transition énergétique

La pépinière d'entreprise « la Fabrique » accueille deux entreprises aux perspectives de développement prometteuses. Soten est spécialisée dans la cogénération biomasse et Solutech dans les économies d'énergies. Toutes deux s'inscrivent directement dans le processus de transition énergétique. Nous revenons aussi dans ces pages sur la vie économique du Pays Vitryat.

De Soten à Soten Energy

Installée à la Fabrique depuis 2012, la société Soten, déjà implantée à Nantes depuis 1994, est notamment spécialisée dans la conception et la réalisation de systèmes de production d'énergie cogénérée. Cette entreprise d'avenir s'inscrit pleinement dans le programme de transition énergétique. Avec la participation active du service de développement économique communautaire, Soten va étendre dès 2015 son activité à Vitry-le-François et s'implanter durablement dans notre paysage économique par la création d'une nouvelle entité industrielle.

La cogénération biomasse

La cogénération est un mode de production d'énergie dont le développement remonte à la fin des années 70, suite aux chocs pétroliers. Le procédé génère simultanément de l'électricité et de l'énergie thermique à partir de la chaleur résiduelle (voir encadré ci-dessous). La cogénération biomasse, actuellement en pleine expansion, possède de nombreux avantages sur la production électrique classique à base d'énergies fossiles , mais aussi par rapport aux chaufferies bois traditionnelles :

De l'énergie moins chère et plus propre avec un impact CO_2 quasiment nul

- son efficacité énergétique peut atteindre 90% contre 30% pour une centrale thermique pour la seule production d'électricité.
- ses rejets de particules et de gaz nocifs pour la population et l'environnement sont négligeables du fait de systèmes de traitement et de filtration des fumées très performants et d'une combustion optimisée contrôlée en continu.
- le prix du mégawatt/heure (MWh) thermique est sensiblement plus bas que celui qui est issu d'une chaufferie traditionnelle (y compris biomasse)
- l'énergie primaire est de la biomasse végétale au lieu des traditionnels hydrocarbures
- sa disponibilité est supérieure à 95% hors 2 à 3 semaines par an de maintenance programmée.

Un procédé simple

La production d'électricité issue d'un procédé thermique (88% de la production française), génère constamment de l'énergie résiduelle sous forme de chaleur, qui représente environ 70% de l'énergie primaire, qu'il s'agisse d'hydrocarbures, de bois, ou d'énergie nucléaire.
La cogénération repose sur un principe simple : l'énergie thermique résiduelle est récupérée afin d'alimenter le chauffage domestique ou public aux alentours, ou bien des industries. Grâce à une technologie maîtrisée, à des chaudières et turbines à haut rendement, à des filtres dont la conception repose sur une expérience de près de 40 ans, le rendement d'une centrale à cogénération atteint des sommets (environ 90%) ce qui lui permet d'être le procédé permettant de valoriser au mieux l'énergie primaire.

15 emplois dans de nouveaux locaux

Entreprise aux compétences reconnues en France comme à l'international depuis 20 ans, Soten a choisi de s'implanter et de se développer durablement à Vitry-le-François. L'accompagnement apporté par le service de développement économique communautaire a beaucoup contribué à cet engagement. A l'heure actuelle, l'établissement Vitryat de la société est implanté à la Fabrique et compte 4 postes. Dès 2015, Soten va s'installer dans les bâtiments de l'ancienne halte-garderie située près de la gare. Soten Energy, une nouvelle entité, sera créée, permettant au groupe de fournir solutions complètes de cogénération «clé en main». Pour ce faire, environ 15 salariés occuperont leur nouveaux locaux, et d'autres recrutements seront opérés sur d'autres sites. Environ 20% du capital de Soten Energy est ouvert à un fonds d'investissements dans l'optique de la réalisation d'opérations d'une ampleur avoisinant les 20 M€.

L'histoire de Vitry-le-François est liée au procédé de l'exploitation massive de la biomasse. La ville fut en effet la première en France à s'équiper d'une chaufferie biomasse dans les années 80, toujours en fonctionnement. Elle alimente aujourd'hui la plupart des logements collectifs de Vitry-Habitat et bon nombre de bâtiments publics. Le réseau vient d'être étendu à de nouvelles structures publiques telles que le gymnase des Indes, la salle du Manège, le camping, la Salle Simone Signoret et le Centre Social et Culturel.

www.soten.fr

Solutech Evolution

Fondée en 2012, Solutech Evolution est une entreprise spécialisée dans les économies d'énergie. La société est implantée à la Fabrique depuis le 1er mars 2013. Solutech est une mise en commun de hautes compétences en ingénierie afin d'élaborer des solutions innovantes et accessibles au plus grand nombre. Dès sa création, l'objectif que dressent les 7 fondateurs est clair : la transition énergétique est nécessaire à notre époque mais celle-ci doit s'accompagner absolument de la maîtrise, et mieux, de la diminution de la consommation électrique des particuliers, des entreprises et des collectivités. Elle est représentée dans toute la France par un réseau de partenaires

L'économiseur d'énergie globale : Électrobox

La consommation électrique des bâtiments de toute taille génère par son activité une somme d'énergies parasites. Ces résidus sont non seulement induits par le fonctionnement des appareils et machines mais aussi par les caractéristiques physiques des installations et des câblages.
Solutech Evolution conçu un système unique de par sa conception, issu d'une technologie de pointe et réagissant à la nanoseconde sur le réseau : **l'économiseur d'énergie globale « Electrobox STE® ».**

Au service des économies d'énergie

Il s'agit d'un boîtier branché en parallèle sur le réseau électrique d'une structure professionnelle ou chez un particulier. Chaque modèle est adapté en fonction du besoin de l'utilisateur. Celui-ci analyse en temps réel les flux électriques et leurs spécificités et corrige instananément les défauts ou distorsions. Electrobox STE® réduit la chaleur, l'ampérage, les effets du « bruit électrique » et les courants harmoniques négatifs. Tous ces bénéfices ont été rigoureusement expérimentés, répétés et contrôlés en laboratoire. Il résultent de lois purement physiques. Les effets conjugués d'Electrobox STE® permettent de réduire la consommation électrique et de protéger contre les surtensions. En effet, sa particularité innovante est la réintégration en boucle du courant réactif dans le réseau de l'utilisateur.
Les résultats observés sont les suivants :

- Remplacement moins fréquent des néons et des ampoules
- Amélioration du rendement des moteurs électriques
- Stabilité accrue des systèmes informatiques et plus grande durée de vie des alimentations
- Signal wifi renforcé
- Réduction des champs électromagnétiques
- Régulation de l'installation générale
- Diminution du courant réactif
- Correction du cosinus phi
- Diminution des courants harmoniques

Parmi ses clients, Solutech Evolution compte des particuliers, des entreprises du tertiaire ou de l'industrie et des collectivités. Les économies réalisées représentent en moyenne 15% de la facture initiale.
Avant toute intervention, les agents agréés réalisent un diagnostic complet de l'installation.
Les résultats obtenus permettent d'évaluer avec précision les bénéfices potentiels apportés par l'Electrobox STE® et la pertinence de l'investissement.
Lors du concours organisé par la Jeune Chambre Economique de Reims en juin dernier, Solutech Evolution s'est vu décerner le prix de « **l'Entreprise Exemplaire et Innovante** ».

Un large panel d'activités

Solutech Evolution oeuvre aussi avec l'un de ses partenaires dans le domaine des économies d'eau par la pose d'hydro- régulateurs de débit dits « mousseurs » qui économisent et ajustent les débits en fonction des besoins. La société propose de plus ses programmes de « re-lamping » qui consistent à diminuer la consommation électrique grâce au remplacement des ampoules traditionnelles à incandescence par la technologie LED. Solutech Evolution dispose des agréments C2E (Certificat Economies d'Energie) qui permettent aux clients de bénéficier de primes pour l'équipement en matériels d'économies d'énergie.

Solutech Evolution propose d'équiper GRATUITEMENT les communes et collectivités sur l'ensemble de tous leurs bâtiments en région Champagne Ardenne jusqu'à fin décembre 2014.

www.solutechevolution.com
Économies électrique : contact@solutechevolution.com
Économies d'eau : hydro@solutechevolution.com

TMP transport

L'entreprise TMP Transport a été créée en 2006 à Blaise-sur-Arzillières. Spécialisée dans le transport de colis et la livraison à domicile et partenaire privilégié du réseau de transport de médicaments à destination des pharmacies régionales, TMP Transport a connu un essor rapide. Suite à la crise économique de 2008, la société a toutefois connu des heures difficiles. Grâce à une gestion rigoureuse et à la persévérance des dirigeants, TMP Transport a passé ce cap difficile en s'ouvrant à de nouveaux marchés, notamment la livraison des commandes effectuées par internet aux «majors» du secteur. Aujourd'hui, l'entreprise embauche et compte 17 salariés. Afin de poursuivre son développement, TMP Transport a déménagé dans de nouveaux locaux situés dans la ZI Vitry-Marolles. Le service du développement économique s'est investi pour faciliter cette opération de rachat immobilier. L'avenir parait prometteur pour le transporteur avec en projet un « Relais Drive » et un service de location de véhicules.

La boutique « Intime »

Depuis le mois d'avril 2014, Nathalie Bablon est la nouvelle propriétaire de la boutique « Intime » à Vitry-le-François.

C'est par goût pour la lingerie mais aussi pour faire découvrir de nouvelles marques de confection et étendre l'offre proposée que Nathalie Bablon s'est investie pour reprendre la tête du seul magasin sur ce créneau dans la cité rose. Le succès est au rendez-vous, la boutique jouissait déjà d'une grande notoriété avant sa reprise et les récentes innovations continuent de séduire la clientèle. Ainsi, la boutique Intime propose désormais de la lingerie « Chantal Thomas », bientôt « Save the Queen » pour la période estivale et enfin les slips et boxers « Hom » pour la gent masculine.
Le rachat du fonds de commerce s'est effectué avec la coopération de la Chambre de Commerce et d'Industrie, Pôle Emploi par l'intermédiaire de son dispositif ACCRE et les opérations ORAC financées par la Région Champagne Ardenne. Toutes ces initiatives soutiennent la création ou la reprise d'entreprises, notamment dans le secteur commercial. Un exemple parmi d'autres qui assure la qualité et la diversité de l'offre au centre-ville de Vitry-le-François.

Ouverture : 9h30-12h / 14h-19h du mardi au vendredi, fermeture le samedi à 18h
Boutique « Intime » • 15, rue des Soeurs • Place de la Halle • Vitry-le-François

Pour tout renseignement sur les entreprises présentées dans ces pages :
Centre d'Affaire « la Fabrique »
6, bis avenue de la République • 51300 Vitry-le-François • Tél. : 03.26.62.10.40

Les AMAP (Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) sont un exemple concret d'économie sociale et solidaire

Économie Sociale et Solidaire

Vitry-le-François a accueilli la journée de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) le 19 novembre 2014 à la Médiathèque F. Mitterrand et à La Fabrique. Ce secteur important représente 10% de la valeur nationale créée et 10% de l'emploi français. La Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der entend renforcer le soutien au développement de l'ESS sur son territoire. C'est l'une des clefs de la relance économique et de la création d'emploi.

L'ESS : une autre approche économique

L'économie sociale et solidaire regroupe des entreprises organisées sous forme de coopératives, mutuelles, associations, ou fondations, dont le fonctionnement interne et les activités sont fondés sur un principe de **solidarité et d'utilité sociale**. Ces entreprises adoptent des modes de gestion démocratiques et participatifs. Leurs ressources financières sont généralement en partie publiques.

Le secteur en France est loin d'être négligeable :
- 10% de la valeur nationale créée
- 10,3 % de l'emploi français
- 13,9 % de l'emploi privé
- 2,34 millions de salariés
- 222 900 établissements employeurs
- 56,4 milliards d'euros de rémunérations brutes versées

De plus, une grande part des Français s'y inscrivent directement ou indirectement :
- 19 millions adhèrent à une mutuelle de santé
- près de 22 millions sont sociétaires d'une banque coopérative
- 21 millions sont sociétaires d'une mutuelle d'assurance
- entre 11 et 16 millions sont bénévoles dans des associations et 25% des Français adhèrent à une association

L'ESS, vecteur de renouveau économique et de développement

Comme toute entreprise, les structures estampillées ESS doivent être rentables pour investir.
La différence se fait par un encadrement strict de la réinjection des bénéfices réalisés qui sont entièrement dévolus à un projet collectif :
- l'individu prime sur le capital
- les dividendes de l'actionnariat sont prohibés
- la propriété collective
- la gestion démocratique suivant le principe « 1 personne, 1 voix »
- l'utilité sociale prime sur la marchandise et détermine la production plutôt que les perspectives de profit

« J'achète mon panier de légume toutes les semaines dans un jardin associatif. On me vend des légumes frais. La structure emploie des personnes en insertion pour différentes tâches. »

« J'ai choisi de placer mon argent dans une banque de l'Économie Sociale, elle offre les mêmes prestations que les autres, mais je suis sociétaire de la caisse de mon quartier et par conséquent je vote lors de chaque assemblée. »

Au niveau local

En accueillant la journée de l'ESS à Vitry-le-François, la communauté de communes Vitry, Champagne et Der entend renforcer le développement de ce secteur d'activité, déjà fortement présent sur son territoire. En effet, le secteur est déjà établi dans le domaine sportif, culturel mais aussi, bien sûr, dans le domaine de la solidarité. L'importance de structures comme l'ESAT de Vitry-le-François qui accueille 105 travailleurs handicapés ou encore Vitry-Synergic dont les chantiers d'insertion représentent environ 38 000 heures travaillées par an témoignent, parmi de nombreux autres exemples, du dynamisme de l'économie solidaire dans l'intercommunalité.

Le redémarrage de l'emploi local passe aussi par le développement de l'économie sociale et solidaire, déjà soutenue activement par le Plan Local d'Insertion pour l'Emploi (PLIE) du Pays Vitryat. La journée de l'ESS aura permis aux candidats à la création de structures dans ce secteur, mais aussi à ceux qui cherchent simplement un emploi, de connaître toutes les aides structurelles mais aussi financières dont ils peuvent disposer et de prendre les contacts qui leur permettront d'aller de l'avant dans leurs projets.

Pour en savoir plus...

Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Champagne-Ardenne (CRESCA)
48, rue du Barbâtre • 51100 Reims • Tél. : 03.26.07.96.43

Retrouvez toutes les informations sur les entreprises de l'économie sociale, les formations, les aides pour entreprendre, les témoignages sur **www.cresca.fr**

Plan Local d'Insertion pour l'Emploi (PLIE) du Pays Vitryat
22, rue du Pont • BP 189 • 51300 Vitry-le-Francois • Tél. : 03.26.72.05.31 • Email : plie.vitrylefrancois@laposte.net

L'Espace Métiers du Pays Vitryat

Né d'une politique régionale puis d'une volonté des élus locaux locale, l'Espace métiers du Pays Vitryat a ouvert ses portes à l'Espace Mendès France en juin 2014 dans les locaux de la Mission locale. 11 structures du même type sont réparties sur la région, développées et financées par le Conseil Régional de Champagne-Ardenne. L'Espace métiers du Pays Vitryat est le 7e du genre dans la Marne mais a la spécificité de voir son portage confié à la mission locale « l'Etoile », une première pour la Région. La structure s'adresse aux scolaires, jeunes, demandeurs d'emploi et salariés du bassin vitryat.

Vous vous posez des questions

- Je ne sais pas vers quel métier m'orienter, qui peut m'aider ?
- J'aimerais me tourner vers cette activité, quels sont les débouchés ?
- J'ai entendu parler de la VAE, c'est quoi ?
- Que puis-je faire en m'appuyant sur ma formation ?
- Quelles sont les démarches pour monter mon entreprise ?
- Comment dois-je procéder pour changer de métier, pour retravailler ou pour me former ?

L'Espace Métiers vous apporte les réponses

C'est un lieu d'information, de conseil et d'animations :

- Un centre documentaire pour la recherche d'informations (ouvrages, revues, presse, internet, multimédia...)
- Des conseils personnalisés sur les possibilités d'évolution professionnelle, la validation des acquis de l'expérience (VAE), les dispositifs de formation...
- Des animations spéciales, des expositions, des démonstrations, des rencontres avec des professionnels, des visites d'entreprises, des forums et des ateliers

Les plus

- Des interlocuteurs près de chez vous
- Un service gratuit
- Un lieu ouvert à tous, avec ou sans rendez-vous
- Une façon dynamique de découvrir les métiers
- Une relation privilégiée avec le monde professionnel
- Une présence des acteurs de l'orientation

Inauguration

L'inauguration officielle du nouveau service s'est tenue mercredi 15 octobre 2014 en présence de Jean-Pierre Bouquet, président de la communauté de communes et Président la Mission locale, structure porteuse, Thierry Mailles, sous-préfet de Vitry-le-François, Michèle Leflon, Vice-présidente du Conseil Régional Champagne-Ardenne, de Thierry Mouton, conseiller général et de représentants du Pays Vitryat. Cette rencontre faisait suite au Forum des Métiers organisé dans la matinée à la Salle du Manège.

Témoignages

« Actuellement salariée, je souhaite reprendre une formation pour acquérir des compétences dans le commerce de vins effervescents. J'ai été très satisfaite de l'accueil, de l'écoute, et des conseils qui m'ont été donnés. J'ai trouvé les réponses à mes questions grâce à une approche pragmatique de ma demande. »

Flavia

« Chacun bénéficie d'un accueil anonyme et gratuit. Je m'adapte aux besoins de la personne pour lui apporter des conseils personnalisés et réorienter vers les partenaires appropriés si besoin, notamment pour les salariés qui souhaitent trouver un nouvel élan dans leur vie professionnelle. Ce nouveau service permet de mettre en place des actions communes autour des métiers avec les différents acteurs et structures grâce à la connaissance du bassin vitryat, de ses secteurs porteurs, des formations...»

Emmanuelle Debar, coordinatrice de l'Espaces Métiers

« L'avantage de l'Espace métiers, c'est la grande disponibilité de tous et les outils en totale autonomie, tout en ayant une personne pouvant nous donner un avis ou une information à tout moment. » **Pascal**

Espaces métiers Champagne-Ardenne

Contact, informations et rendez-vous :

Espace Métiers du Pays Vitryat
Espace Pierre Mendès France • 18 rue Marabais • 51300 Vitry-le-François
Tél. : 03.26.72.10.79 • www.espacesmetiers-champagneardenne.org

La propreté, une responsabilité collective et un acte civique

La collecte des déchets est une compétence de la Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der. Depuis des années, de nombreux investissements ont été réalisés afin de réduire les procédés et les coûts de ramassage ainsi que le développement du tri des déchets. Il en va de l'intérêt financier de tous, par la maîtrise de la taxe appliquée à chaque foyer, mais aussi d'une démarche citoyenne et écologique. Quelques rappels s'imposent néanmoins afin de ne pas freiner cette évolution globale.

Collecte des déchets et citoyenneté

Les corbeilles publiques

Les corbeilles à papier mises à disposition dans nos rues sont destinées aux petits déchets occasionnels des piétons. Elles facilitent au quotidien le maintien de la propreté urbaine, notamment sur les trottoirs, dans les jardins publics, etc. Cependant, des sacs d'ordures, des pierres, des gravats encombrent parfois ces dernières. Leur engorgement abusif pénalise les utilisateurs consciencieux, mais aussi les agents en charge du ramassage, non équipés pour de tels déchets. Ceci entraîne une intervention supplémentaire de véhicules spécialisés et donc un surcoût.

POUR BIEN FAIRE : **je dépose dans les corbeilles publiques des papiers, petits emballages, cannettes, et rien de plus...**

Ramassage et jours fériés

Les ordures ménagères seront ramassées les jours fériés à l'exception du 25 décembre, du 1er janvier et du 1er mai. Dans ces trois cas, une journée de « rattrapage » est prévue. Ainsi, à Vitry-le-François, des collectes sont programmées le 26 décembre 2014 à Rome Saint Charles et à la Fauvarge (en compensation du 25 décembre) puis le 2 janvier 2015 à la Haute Borne, au Désert et aux Bords de Marne (en compensation du 1er janvier).
La collecte des sacs jaunes n'est pas effectuée les jours fériés, hormis entre le 1er et le 8 mai ainsi qu'entre le 25 décembre et le 31 janvier où une collecte de rattrapage est organisée. A VItry-le-François, ces collectes supplémentaires auront lieu le mardi 23 décembre au Hamois et le mercredi 24 décembre pour l'ensemble des quartiers de VItry Est qui bénéficient habituellement du ramassage le jeudi.

Les ordures ménagères

Les ordures ménagères sont collectées dans des bacs roulants. Un bac est attribué gratuitement à chaque maison, immeuble ou commerce. Ce type de déchets ne doit être stocké que dans ces bacs pour des raisons d'hygiène, et d'optimisation du ramassage. De plus en plus, les ordures sont présentées en tas ou en sacs autour des bacs, sur les bacs et même sans les bacs. Selon le règlement de collecte, les sacs «orphelins» ne sont pas censés être ramassés. Dans la plupart des cas, les agents ramassent ces charges supplémentaires par conscience professionnelle. On peut en effet tolérer un dépassement occasionnel du volume à évacuer, notamment à l'occasion de travaux d'intérieur ponctuels (papiers peints...). Toutefois, certains particuliers sont devenus coutumiers du fait et les services communautaires constatent une augmentation des accidents de travail liés à l'enlèvement de ces sacs. Si votre bac semble trop petit, il est recommandé d'établir une demande de conteneur de plus grande capacité auprès des Services Techniques Communautaires (03.26.72.19.81).

POUR BIEN FAIRE : **je dépose mes sacs noirs dans les conteneurs violets. Un sac supplémentaire déposé sur le bac est toléré exceptionnellement.**

Trier ses déchets

Le tri des ordures est une démarche responsable et citoyenne. En premier lieu, il favorise la revalorisation des déchets. Les bénéfices issus de la revente de ces matières à recycler permettent à la communauté de communes d'investir pour l'avenir et de maîtriser le montant des taxes pesant sur les contribuables. De plus, le tri permet de limiter les tonnages d'ordures ménagères à évacuer et donc de générer des économies supplémentaires. Néanmoins, un tri mal effectué est pénalisant. Les usines de recyclage refusent en effet les « matières premières » de qualité insuffisante (un taux maximal de 5% d'erreur de tri est toléré).

Que mettre dans les sacs jaunes ?

Les bouteilles en plastique opaques ou transparentes (eau, lait, lessive, produits ménagers, gel douche), les briques de lait ou de jus de fruits, les emballages en carton simple (non-ondulé), les aérosols, les boîtes de conserve, les canettes en aluminium, les boîtes en fer blanc.
Attention : *Si nos agents constatent trop d'erreurs dans votre sac jaune, ils peuvent refuser de le collecter et y apposeront éventuellement un autocollant.*
Pour tout renseignement, n'hésitez pas à faire appel à notre ambassadrice du tri au 03.2672.19.81.

Les conteneurs à verre

On y rassemble les emballages en verre tels que bouteilles, flacons, bocaux et pots. Il est inutile de laver les emballages en verre, de décoller les étiquettes ou d'enlever les collerettes en métal ou plastique. **Il est cependant recommandé d'enlever les couvercles, les bouchons ou les capsules.**
Attention : *n'y mettez pas de verres spéciaux tels que les ampoules, lampes, cristal, vaisselle en verre, miroirs, pare-brise, écran de téléviseur...*

Les conteneurs à papier

Dans le conteneur, vous pouvez déposer les journaux, les magazines, les papiers.

Couvrot

A compter du 1er janvier 2015, la commune de Couvrot va profiter du service de ramassage des déchets géré par la communauté de communes. Des conteneurs ont été distribués dans chaque foyer durant le mois de décembre. Les ordures ménagères seront ramassées chaque vendredi matin à partir du 2 janvier. Les sacs jaunes seront collectés chaque mercredi matin à partir du 7 janvier.

Maternelle P. et M. Curie : un nouvel accès aux sanitaires depuis la classe

Travaux dans les écoles

La Communauté de Communes Vitry, Champagne et Der, compétente au niveau scolaire pour les maternelles et élémentaires, procède à de nombreux travaux tout au long de l'année dans les écoles. Les opérations sont de toutes tailles, parfois d'envergure, parfois plus modestes mais elles ont toutes le même objectif : assurer la sécurité des enfants en leur offrant les meilleures conditions de travail et d'épanouissement.

Activité locale

Les travaux dans les écoles sont pour la plupart réalisés en régie par les services techniques municipaux et communautaires. Les chantiers profitent ainsi de l'expérience et du savoir-faire des agents directement impliqués dans le système éducatif local. Dans ce cas, le coût des opérations est sensiblement diminué, ce qui permet d'économiser des crédits pour d'autres actions. Certaines interventions sont confiées à des associations de proximité, par exemple Vitry Synergic pour les peintures. D'autres encore nécessitent l'intervention de professionnels extérieurs, le plus souvent des entreprises locales. Les dépenses ont été imputées à chaque commune propriétaire dans le cadre du calcul des dotations de compensation.

Ecole maternelle Pierre et Marie Curie

Le percement d'une cloison et l'aménagement d'une porte entre la classe de petite section et les sanitaires a permis de mettre en place l'accompagnement à l'apprentissage de la propreté. Cette opération a été réalisée à la rentrée 2014.

Ecole Jules Ferry

Depuis plusieurs mois, la maternelle rencontrait des problème de fuite et de vidange des eaux.
Comme nous le signalions dans notre précédente édition, des arbres avaient endommagé les gouttières. Les branches avaient alors été élaguées et le réseau d'écoulement des eaux de pluies remis à neuf. Pour clore cette opération, le creusement d'une tranchée a permis la pose d'une nouvelle canalisation pour l'évacuation d'eau. Les carrelages du bâtiment élémentaire ont été refaits.

Marolles

Construction de nouveaux sanitaires pour un montant TTC de plus de 127 000 €.

La Chaussée-sur-Marne

5 000 € ont été investis notamment pour le bon fonctionnement de la VMC.

Marolles

8 000 € ont été consacrés à l'école de Frignicourt, notamment pour des réparations suite à plusieurs infractions.

Couvrot

La plomberie de la cuisine du restaurant scolaire et d'autres travaux ont nécessité l'investissement de 3 500 €.

Ecole Louis Pasteur

Des brise-vue ont été installés tout le long de la clôture de l'établissement, côté avenue Charles de Gaulle (RN 44). Cette opération permet non seulement de préserver l'intimité des cours de récréation et parcs de jeux, mais aussi et dans une certaine mesure, de diminuer les nuisances sonores pour la tranquillité des élèves. La salle d'arts plastiques a été refaite à neuf. Cette salle sera ponctuellement réservée à l'accueil des papas et des mamans dans le cadre du « Café des Parents », une opération mise en place par le Centre Social et Culturel pour une meilleure communication entre parents et enseignants, dans l'intérêt de l'enfant. L'entrée couverte de l'école a été réaménagée, les peintures ont été refaites, des soubassements de protection sur les murs et piliers ont été installés.

Le journal des TAP

La fréquentation des temps d'activités périscolaires a augmenté. Depuis la rentrée 2014, ce sont en effet 1738 enfants qui profitent des activités variées après la classe, contre 1770 l'année précédente, soit une augmentation de 2%.
A l'occasion des fêtes de fin d'années, des activités manuelles ont été proposées sur le thème de Noël dans le cadre des TAP. Les enfants ont ainsi créé et fabriqué des décorations qui agrémentent le sapin géant de la Place d'Armes.

Informatique

Dans tous les établissements, l'équipement informatique des classes se poursuit. Le renouvellement des ordinateurs et le câblage pour la mise en réseau nécessitent des interventions régulières de la part des agents du service informatique communautaire. L'objectif est de permettre à chaque enfant d'avoir accès à un contenu interactif par le biais des nouvelles technologies.

Hygiène

Afin de préserver la propreté des abords de toutes les écoles de la communauté de communes, des cendriers ont été installés ou vont être installés à destination des parents.

Début du chantier de la médiathèque Albert Camus

De GRANDS projets à Vitry-le-François

La fin de l'année 2014 marque tout à la fois la fin de grands chantiers et le début de travaux d'envergure. Le réaménagement de la Place Giraud et de l'Esplanade de Strasbourg est terminé. Le chantier de la médiathèque Albert Camus a débuté. La transformation du Hamois est en préparation (100 M€ seront investis sur 10 ans). Pour l'heure, le Centre Social et Culturel s'installe dans l'école du Mont Berjon, rénovée pour l'occasion. Le réaménagement de Rome Saint Charles s'achève : logements neufs, nouveaux commerces, espaces résidentiels...
En parallèle de la politique de grands travaux et de logement, la Ville de Vitry-le-François poursuit son effort constant depuis plusieurs années afin de réduire la pression fiscale induite par les impôts locaux.

Médiatheque Albert Camus

Dans la zone de travaux délimitée par des grillages autour du parking des Couturières et de l'ancienne gare routière, les préparatifs en cours permettront aux nombreux ouvriers et aux différents corps de métiers d'oeuvrer dans les meilleures conditions.

L'accueil de la gare routière a été désamianté puis démoli. Le premier coup de pioche a été donné le 9 décembre. Des dizaines d'ouvriers se sont mis à l'ouvrage pour plusieurs mois afin de faire sortir de terre le nouvel équipement culturel.

Centre social et culturel : les nouveaux locaux du Mont Berjon

Les bâtiments actuels du CSC situé Quai Saint-Germain ne permettent plus de poursuivre le développement de l'offre proposée au public. C'est pourquoi, l'ancienne école maternelle du Mont Berjon, fermée depuis l'été 2012, a été retenue pour accueillir les nouveaux locaux.

L'ancienne école du Mont Berjon accueille le CSC

Objectifs : **accueillir le public dans les meilleures conditions, développer les activités proposées offrir un cadre de travail optimal au personnel du CSC**

Programme des travaux

En préambule de toute intervention, un désamiantage complet a été effectué

Montant de l'opération 132 815,80 € TTC*

1. Réaménagement du bâtiment principal (670m²) affecté au Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) et aux activités manuelles et culturelles.
   8 semaines de travaux à partir du 17 novembre 2014
   Montant des travaux : 155 273,28 € TTC*
2. Installation de l'administratif dans le logement de fonction (95m²)
   Ce bâtiment annexe de plain-pied offrira à terme un gain de d'accessibilité, de fonctionnalité et de confidentialité.
   Montant des travaux : 41 586,61 € TTC*

** Plus de la moitié du coût total de l'opération sera financée par les subventions*

2014-2017 : fin de la transformation de Rome Saint Charles

Rome Saint Charles achève sa mutation dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine et de l'ANRU.

Aménagement au centre du quartier

Trois cellules commerciales ont été détruites pour être déplacées
Réalisation : travaux achevés en 2014 • Coût : 751 206 € TTC
Financement : ANRU (24%), Vitry Habitat (61%), Conseil Régional (15%)

Résidence Marcel Bailly

Le bailleur Vitry-Habitat termine la construction 18 logements locatifs sociaux (9 de type 3, 9 de type 4) desservis par l'avenue Marcel Bailly. Ces logements sont répartis sur 3 immeubles accueillant des commerces au rez-de-chaussée.
Livraison : fin 2014 • Coût : 1 810 909 € TTC
Financement : ANRU (5%), Bailleur (95%)
Clause d'insertion sociale : 1 564 heures, 7 bénéficiaires

Résidentialisation globale

En parallèle des aménagements des voies et des espaces publics, la résidentialisation crée des unités de logements à taille humaine : stationnements communs, espaces détente ou de jeux, jardins partagés...
A terme, plus de 600 logements bénéficieront de la résidentialisation.
Réalisation : septembre 2013 > décembre 2016 • Coût : 2 560 618 € TTC
Financement : ANRU (40 %), Bailleur (32 %), Conseil Régional (28 %)
Clause d'insertion sociale : 1 249 heures prévues

Aménagement des voies et des espaces publics

Réalisation : décembre 2013 > décembre 2016 • Coût : 3 340 000 € HT
Financement : ANRU (55 %), Ville et EPCI (40 %), Conseil Régional (5 %)
Clause d'insertion sociale : 1 948 heures prévues

Logements neufs au coeur de Rome Saint Charles

La société I-mmocoop va construire, à l'emplacement des anciens commerces, 12 maisons individuelles en bande avec jardinet et places de stationnement aériennes. Les travaux s'achèveront à l'horizon 2017. Ces logements seront proposés en accession sociale à la propriété.
Réalisation : janvier 2015 > janvier 2017 • Coût : 1 945 261 € TTC
Financement : ANRU (6 %), I-mmocoop (94 %)
Clause d'insertion sociale : 949 heures prévues

Restructuration de l'épicerie sociale

Réalisation : juin 2015 > décembre 2016 • Coût : 350 000 € HT
Financement : ANRU (45 %), Ville (25 %), Conseil Régional (30 %)
Clause d'insertion sociale : 204 heures prévues

Les travaux dans votre ville

Rue du Pointis

Les enrobés de la rue du Pointis ont été refaits à neuf. La chaussée vieillissante et ses abords étaient en effet devenus inconfortables voire dangereux pour les automobilistes, cyclistes et piétons. De plus, un ralentisseur a été installé.

Place d'Armes

Certaines zones pavées de la Place d'Armes ont été récemment rénovées. Avec l'usure du temps due au trafic dense et parfois le passage de poids lourds égarés, la remise à niveau des pavés est nécessaire. Les ouvriers font alors leur possible pour dévier ou alterner la circulation avec le moins de gêne possible pour les automobilistes.

L'ascenseur de l'Hôtel de Ville

Afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite comme le prévoit la législation des lieux d'accueil de public, l'Hôtel de Ville de Vitry-le-François va être équipé d'un ascenseur. Celui-ci sera installé à gauche du patio dans l'aile nord du bâtiment. Les travaux débuteront au début de l'année 2015.

Travaux de repavage Place d'Armes

La Fauvarge

Depuis de longs mois, l'avenue du Bois-Bodé qui longe le quartier de la Fauvarge fait l'objet de travaux. Cette opération d'ampleur a en grande partie réalisée en régie par les services techniques municipaux :

- Création du trottoir depuis le parc omnisports jusqu'au gymnase de la Fauvarge : L'équipe voirie a créé une plate-forme solide sur une bande de plus de 400m auparavant garnie de grève et de gravillons. L'entreprise Eurovia vient d'épandre les enrobés sur toute la surface pour obtenir au final un trottoir flambant neuf sur toute la longueur du quartier.
- Rénovation de l'éclairage public par l'installation de nouveaux lampadaires et la mise en oeuvre d'un éclairage à leds beaucoup plus performant et économe.

Un trottoir flambant neuf

Parc Marini : 12 pavillons neufs ouverts à la location

Fiscalité

Ainsi, entre 2013 et 2014, la taxe foncière bâti et la taxe d'habitation ont toutes deux diminué de 3 %. Ces deux taxes sont bien en dessous des moyennes départementales. La taxe d'habitation en vigueur est de plus inférieure à la moyenne nationale.

Parc Marini

La Ville de Vitry-le-François poursuit son programme de développement du logement à proximité du centre ville. Le Foyer Rémois finalisé récemment l'opération immobilière du Parc Marini composé 12 pavillons neufs entre la rue Trinité et la Rue Jules Guesdes. Ces pavillons, du T4 au T5 avec garage et parking individuel sont d'ores et déjà accessibles à la location.

Le Rallye Monte-Carlo à Vitry

La venue du Rallye Monte Carlo Historique est une première dans la cité rose. L'occasion d'admirer le défilé, toujours aussi spectaculaire, d'anciennes voitures de sport. Nous revenons aussi sur les derniers travaux en cours ou à venir, sur les escrimeurs Vitryats et enfin sur une nouvelle discipline qui fait beaucoup parler d'elle : la marche nordique.

Rallye Monte-Carlo Historique

Le 18e Rallye Monte-Carlo Historique se déroulera du 28 janvier au 4 février 2015. L'épreuve rassemble des véhicules d'exception ayant participé au véritable rallye entre 1955 et 1980. Le rallye historique n'est pas une affaire de vitesse pure, mais de moyenne et de régularité. Plusieurs parcours sont proposés aux concurrents à travers l'Europe. Suivant leur catégorie, les voitures et leurs équipages devront boucler un itinéraire en franchissant les points de contrôle intermédiaires avec la régularité maximale.

Les villes de départs sont : Barcelone (Espagne), Glasgow (Ecosse), Copenhague (Danemark), Turin (Italie), Barcelone (Espagne), Reims (France).

Point de contrôle à VItry

L'étape au départ de Reims passera par Vitry-le-François le 30 janvier à partir de 20h45. Les véhicules arriveront par le route de Vitry-en-Perthois, ils seront contrôlés par GPS lors de leur passage sur la place d'Armes puis reprendront la route vers Frignicourt.
Le Rallye Monte Carlo Historique est un spectacle pour toute la famille qui permet de découvrir, redécouvrir et admirer d'anciennes voitures de course bichonnées par leurs propriétaires.
Porsche, BMW, Renault Alpine et Gordini, Golf I GTI... Toutes seront au rendez-vous pour leur passage en revue sur la place d'Armes.

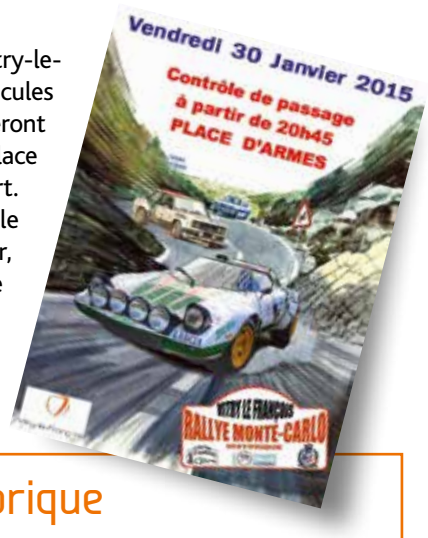

Rallye Monte-Carlo Historique

Vendredi 30 janvier à partir de 20h45 • Place d'Armes - Vitry-le-François
http://acm.mc/rallye-monte-carlo-historique

Balade de l'Épiphanie

Dimanche 4 janvier, l'office Municipal des Sports organise sa « balade de l'Épiphanie » familiale sur un parcours facile d'environ deux heures. Rendez-vous à 9h30 devant l'OMS (place Maucourt), les inscriptions sont gratuites et se feront sur place. Ravitaillement à mi-chemin, convivialité et bonne ambiance assurées.

Venez nombreux !

News

Stade Ghiloni

La piste d'athlétisme du stade Ghiloni va se doter d'un nouvel éclairage afin de permettre la pratique du sport en nocturne. Les services techniques ont déjà assuré la pose du réseau électrique souterrain tout autour de la zone. L'installation des nouveaux dispositifs lumineux se conclura prochainement.

Gymnase de la Fauvarge

La rénovation du Gymnase La Fauvarge se termine. La toiture a été entièrement refaite et les vitrages côté rue ont été remplacés. Dans un second temps, les peintures de la grande salle, du petit gymnase et des vestiaires sont en cours de réalisation.

Terrain Saint Abdon

Le terrain de football synthétique du plateau Saint Abdon ne désemplit pas. Tout au long de l'année déjà, les écoles et nombres de jeunes Vitryats s'y adonnent à leur sport favori. Alors que commence la période hivernale, les clubs vont pouvoir s'entrainer sur ce revêtement spécial. La surface n'est en effet pas sensible à l'humidité ou au gel, les risques de blessure ou de dégradation du terrain sont donc quasiment nuls. De plus, l'éclairage nocturne permet de prolonger les séances après le coucher du soleil.

Marche nordique

Dix minutes d'échauffement, deux heures de marche, puis dix minutes d'étirement. Tel est l'immuable menu d'une sortie de marche nordique. Dès les premiers mouvements pour préparer ses muscles à l'effort, la fraîcheur matinale incite à respirer profondément. Pieds écartés, souple sur les genoux, on joue les haltérophiles avec ses bâtons réunis, en les hissant à bout de bras et en les ramenant au niveau de la poitrine dix fois. La séance de marche commence...

La section marche Nordique de l'Athlétisme Club Vitryat vous donne rendez-vous tous les samedi de 9 h 15 à 12 h 00 dans les communes environnantes. Renseignements : 03.26.72.15.77 ou athleclubvitry@yahoo.fr

10 ans ! 10 ans que Machabulles offre, au coeur de l'hiver, un week-end d'émerveillement, de tendresse, de surprises et de sourires partagés !

EPCC Bords 2 Scènes

L'année 2015 démarre en trombe !

Machabulles (Festival de spectacles jeune public à voir en famille)

Samedi 24 janvier

Inauguration du festival
13h45 - médiathèque F. Mitterrand

La Nuit du visiteur (Théâtre d'ombres et d'objets en musique)
14h - médiathèque F. Mitterrand
«Toc toc toc ! - Qui est là ?» C'est la grand-mère qui parle, blottie dans son lit. Mais qui frappe ? Tenez-vous bien, cela ne va pas se passer exactement comme d'habitude... Ce spectacle nous parle d'un conte bien connu... mais cela ne va pas se passer exactement comme d'habitude... Le public mène l'enquête espérant dénouer l'intrigue et ressort l'oeil polisson.

Epikoi Enkor (Rock pour les mômes)
15h15 : Salle de l'Orange Bleue
S'inspirant du quotidien des enfants qui se reconnaîtront à coup sûr dans les textes malicieux et criant de vérité du trio, ce groupe disperse de la bonne humeur en poudre à chaque note de musique ! Un moment festif en musique pour danser et chanter avec Epikoi Enkor ! Leur nouvel album «Komm' à la radio» offre tout un panel de chansons pop, rock, psychédéliques, soul... avec une bonne humeur toujours présente.

Goûter
16h30 - salle Simone Signoret

Cirque Gones (Cirque)
17h30 - salle Simone Signoret
Les rejetons d'une dynastie de cirque en déclin tentent de perpétuer la tradition familiale. Les acrobates de l'impossible, la grande cavalerie et son écuyer et autres numéros époustouflants sont annoncés. Tout aurait dû se dérouler sans problème mais la zizanie règne et le spectacle dérape...

Dimanche 25 janvier

Am Stram Gram (Spectacle visuel et théâtre d'ombres)
11h, 14h, 15h45 - Gymnase du Centre Social et Culturel
Gram, toute petite vie de rien du tout, patiente dans son cocon. Toute une histoire sous une jupe-mappemonde, une bulle colorée, légère et fragile.

Prends-en de la graine (Clown et théâtre)
14h45 - Salle de l'Orange Bleue
C'est l'histoire d'un homme et d'une femme qui vivent en douceur dans la plume. Diane nous montre ses poules. Elle est si fière de les faire danser et jouer de la musique. Un spectacle unique en son genre qui mêle cirque, théâtre, clown et des numéros étonnants de dressage de poules !

Goûter
15h30 - salle Simone Signoret

Tartine Reverdy (Concert)
Marcher pieds nus dans l'herbe, dire cacao sans le o, se lever d'un bon pied, rester longtemps à ne rien faire, c'est très bien ! Se mettre du persil dans le nez, c'est très bien ! Pour notre plus grand plaisir Tartine Reverdy, marraine du premier festival Machabulles, est de retour à Vitry-le-François...

Vendredi 6 février - 20h30

Salle Simone Signoret - tarif majoré

« Une partition aux petits oignons où la subversion verbale, l'intelligence malicieuse, l'écriture au cordeau sont émaillées d'anecdotes cocasses et jamais anodines. »

« L'impact de Fellag vient de sa capacité à manier une forme d'humour tendre. Se gardant de tout jugement, il préfère la démonstration par l'absurde, dans un spectacle généreux et rondement mené. »

Fellag
Petits chocs des civilisations

Une mise en équation humoristique des grands riens et des petits touts qui sèment la zizanie entre l'islam et l'occident, le sud et le nord, la France et l'Algérie. Fellag coiffe une toque et transforme l'espace en une cuisine gigantesque pour réaliser un couscous inoubliable. Les odeurs envahissent le théâtre. Fellag fête la fraternité retrouvée entre les goûts et les couleurs, les frontières et les peuples. L'écrivain, comédien, humoriste Fellag découvrait récemment que le plat préféré des Français est le couscous ! Stupéfaction.

Les citoyens du pays de la bonne bouffe opteraient pour un plat populaire arabe ? Un moyen détourné pour nous dire que vous nous aimez enfin ? Il en a fait le thème de son nouveau spectacle Petits chocs des civilisations. Ici, il s'en prend aux peurs tenaces, aux préjugés à la peau dure qui opposent les Français aux Algériens, l'Orient à l'Occident.

Nemanja Radulovic, violoniste hors pair

Les Concerts de Poche 2015
De grands noms du classique à Vitry

« Les Concerts de Poche » est une association à rayonnement national, agréée « entreprise solidaire » et soutenue par le ministère de l'éducation nationale. La saison 2015 des « Concerts de Poche » fait étape le 10 janvier à Vitry-le-François. La Salle du Manège accueille Nemanja Radulovic et Les Trilles du Diable, une formation de cordes qui compte parmi les plus en vue à l'échelle mondiale.

Une formation de renommée mondiale

C'est une sonate de Giuseppe Tartini, « la Sonate des trilles du Diable », qui a donné son nom à cet ensemble, formé d'un quintette à cordes et de l'extraordinaire violoniste Nemanja Radulovic, lauréat de nombreux concours internationaux. Créé il y a dix ans avec l'envie de revisiter les plus belles oeuvres pour violons, « Les Trilles du Diable » a été invité dans les plus grands festivals internationaux.

Ce succès s'explique par l'enthousiasme et l'énergie que la formation dégage à chaque concert, notamment grâce à l'étourdissante présence scénique de Nemanja Radulovic.

« Les Trilles du Diable » aime le métissage, comme en témoignent leurs différents programmes originaux qui allient la profondeur de Bach, le romantisme de Bizet ou la frénésie de Kusturica...

Un soliste virtuose et leader

Nemanja Radulovic est un violoniste franco-serbe né en 1985. Il débute l'étude du violon à 7 ans. Très vite, le jeune Nemanja se révèle être un jeune interprète au talent exceptionnel. Dès 12 ans, il obtient de nombreuses distinctions et prix en Serbie. En 1998, il intègre le Conservatoire de Sarrebruck (Allemagne) puis la Faculté des Arts de Belgrade. A 14 ans, il s'installe en France où il se perfectionne dans la classe de Patrice Fontanarosa au Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris. Depuis, il se produit comme soliste international, en formation notamment avec les 2 ensembles de chambre qu'il a fondés : Les Trilles du Diable et Double Sens.

Parmi ses plus grandes distinctions :
Premier prix de Concours International de Violon de Hanovre en 2003
« Révélation internationale » aux Victoires de la musique classique en 2005
« Soliste instrumental » aux récentes Victoires de la musique classique de 2014

Les Trilles du Diables

Les concerts de Poche, une démarche inédite à l'échelle nationale

Les Concerts de Poche ont pour vocation de diffuser les plus grands artistes de la musique classique, parfois aussi du jazz, du théâtre musical et de l'opéra au contact du grand public en soutenant en parallèle une démarche culturelle autour des lieux de spectacle.

Des ateliers musicaux créatifs et interactifs

Chaque concert est préparé en amont par un grand nombre d'ateliers axés sur la création musicale, l'improvisation et la pratique collective.

Ces ateliers participatifs sont conçus et animés par des comédiens, des musiciens improvisateurs, des chefs de chœur et, dans de nombreux cas, par les concertistes eux-mêmes.

Des concerts haut de gamme et chaleureux

La programmation permet au public d'avoir accès aux plus grands interprètes contemporains dans des salles de petites dimensions. Ces conditions exceptionnelles favorisent une intimité rare entre les spectateurs et les artistes. Présentés avec chaleur et simplicité, les concerts sont courts, conviviaux et le prix des places ne dépasse jamais celui d'un billet de cinéma. À l'issue de la représentation, le public et les artistes sont invités à prolonger la rencontre autour d'un verre de l'amitié.

LES CONCERTS DE POCHE

Nemanja Radulovic et Les Trilles du Diables (violon et cordes)

interprètent Bach, Mozart, Paganini, musique d'Europe de l'Est...
Samedi 10 janvier 2015 à 20h30 • Salle du Manège de Vitry-le-François
Réservations au 03.2641.22.77 (service culturel)
animation@vitry-le-francois.net
Tarif plein : 9€ • Tarif réduit : 5€

ENCART DE LIBRE EXPRESSION OFFERT AUX GROUPES POLITIQUES AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL DE VITRY-LE-FRANÇOIS

VITRY-LE-FRANÇOIS CHANGE EN MIEUX

Les « prophètes de malheur » n'ont pas toujours raison.
Le programme de l'équipe municipale conduite par Jean-Pierre BOUQUET a prévu de « **changer Vitry-le-François** » en mieux. Ce qui veut dire, d'abord, rendre meilleure la vie des Vitryates et des Vitryats.
Que n'a-t-on entendu ces derniers temps au cours des conseils municipaux où l'Opposition ne se distingue pas par son sens des nuances ?
L'hôpital de Vitry-le-François allait fermer, le service public de santé allait disparaître. **FAUX**. L'accord passé entre le Centre Hospitalier de Vitry-le-François et celui de Saint-Dizier garantit la pérennité d'une offre de soins adaptée aux besoins de la population. **Le futur de l'hôpital est assuré**. Le Centre Périnatal de Proximité va suivre les femmes enceintes pendant toute leur grossesse, les services de gynécologie sont maintenus, la pédiatrie est assurée. De nouveaux services de santé vont être assurés, notamment en diabétologie et pour le suivi de tous nos concitoyens qui souffrent de problèmes de nutrition, mais aussi en ce qui concerne les soins post-AVC. Les équipes chirurgicales de Vitry-le-François et de Saint-Dizier vont travailler ensemble à Vitry-le-François, garantissant la pérennité du plateau chirurgical. Enfin, tout est fait pour que les personnes âgées connaissent une vieillesse tranquille et que les soins dont elles ont besoin soient assurés dans le cadre de notre hôpital.
La rénovation du Hamois est mal accueillie. **FAUX**. Le Foyer rémois a lancé avec la Maison de la Petite Enfance une concertation avec les habitants concernés par les déménagements, et ceux-ci se passent **à la satisfaction générale**. Même « L'Union » a souligné la qualité du service mis en place. Plus de la moitié des habitants ont déjà des offres de relogement qui les satisfont. Cerise sur le gâteau : le financement du nouveau centre commercial est assuré. **Le Hamois va vraiment changer en mieux, et d'abord pour ceux qui y vivent et continueront à y vivre**.
Enfin, les mauvaises langues disent que tout ça va coûter de l'argent et peser sur les Vitryats. **FAUX**. **Les taux des impôts locaux n'arrêtent pas de baisser depuis trois ans**. Certains habitants vont même recevoir un chèque de remboursement. La vérité, c'est que les finances de Vitry-le-François sont bien gérées et que, en dépit de la baisse des dotations d'Etat, la Ville a les moyens de financer ses projets.
Alors, disons non aux « prophètes de malheur » : Vitry-le-François change, et change en mieux.

Groupe de la majorité municipale « Fiers d'être Vitryats »

MAIS QUI VA PASSER À LA CAISSE POUR PAYER LA FACTURE ?

Un centre aquatique, la restructuration du Hamois, la construction d'une gendarmerie, l'installation de la fibre numérique, une médiathèque, la réhabilitation de l'ancienne prison et de la synagogue, la maison du champagne, etc, ... Ce sont des centaines de millions d'euros qu'il va falloir trouver pour faire aboutir tous ces projets. Si les dépenses s'additionnent, les recettes elles diminuent : baisse des dotations de l'état, baisse des subventions et participations départementales et régionales ; le tout sur l'effondrement de la démographie, nous serons moins nombreux pour assumer la charge.
Quelle sera la solution retenue par M. le Maire et président de la Communauté de Communes : Endetter Vitry et les communes partenaires ? Augmenter la fiscalité avec le risque de faire fuir des habitants ? Retarder ou annuler la concrétisation des promesses coûteuses ?
Comme si cela ne suffisait pas, un projet jusque là occulté vient de sortir: transformer la mairie en un bâtiment dévolu au fonctionnement de l'intercommunalité. La construction de nouveaux locaux pour les services administratifs de Vitry coûtera aux seuls Vitryats plus 1 240 000 € HT. Cette décision a été prise sans aucune concertation, cela ressemble à un p'tit arrangement entre amis pour contourner les règles et les élus. Encore une fois le maire favorise dans des conditions obscures un bailleur social, juste pour faire aboutir un projet immobilier en lieu et place du stade Jules Ferry dans un donnant donnant où l'intérêt de notre collectivité est sacrifié.
Nous profitons de cette tribune qui nous est offerte pour exprimer nos craintes sur les choix politiques de JP BOUQUET. Les habitants du Hamois sont révoltés car ils en ont marre des annonces sans lendemain. Comme beaucoup de vitryats, nous réclamons une réponse claire, pas comme dans les conseils municipaux ou communautaires où nos questions restent souvent sans réponse car dérangeantes.
En attendant des jours meilleurs, nous espérons que chacun pourra trouver en ces fêtes de fin d'année tout ce dont il a besoin pour qu'elles soient des plus agréables.

Groupe « Vitry le Renouveau », le 04 décembre 2014 - P. Greenhalgh, T.Duchene, M.Biard, Y.Alips, J.Harle

VITRY-LE-FRANÇOIS SE DÉSAGRÈGE

Vitry-le-François se désagrège : clinique fermée, hôpital public amputé de sa maternité fermeture annoncée.
La France est en faillite. L'Europe de Bruxelles a ruiné les pays européens. La dette de la France 2000 milliards d'euros soit 30000 euros par habitants.
La gestion de Vitry-le-François en est un pâle reflet. Plus de travaux souvent inutiles et inappropriés.
La mairie se porte caution auprès des banques concernant les emprunts de Vitry Habitat et autres organismes.
Il est anormal de donner au maire un chèque en blanc ; le pouvoir de signer pendant trois ans les avenants concernant les travaux sans débat au conseil municipal. Rénover le quartier du Hamois cent millions d'euros sur 10 ans. Il suffirait de raser deux ou trois vieux immeubles et de rénover ceux qui sont en bon état, du gaspillage.
Une réunion pour mettre les habitants devant le fait accompli s'est mal passée. Ces habitants réclament surtout moins d'incivilités d'une partie d'une certaine communauté.
Ils ne réclament pas l'implantation d'une nouvelle gendarmerie mais plus de patrouilles le jour et la nuit.
J'ai vu des gens pleurer à l'idée de quitter leur quartier. Certains ont pris contact avec nous et nous avons pris acte de leurs doléances.

Vitry le François Bleu Marine, le 26 novembre 2014 - F. Rivière, M. Rigal, M. Beneton

Une ville
rassemblée,
confiante
en l'avenir

Meilleurs vœux
2015

Vitry-le-François